

Cerville, le 26 janvier 2026

Gisèle FROMAGET
Maire de CERVILLE

à

Madame / Monsieur Conseiller (ère) municipal (e).

CONVOCATION

Madame, Monsieur, membre du conseil municipal de CERVILLE,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil qui aura lieu en mairie :

Le lundi 9 février 2026 à 20h30

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Approbation du Compte Financier Unique – CFU 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Vote des taux 2026
4. Budget primitif 2026
5. Chemins ruraux : validation recensement suite à enquête publique
6. Classement parcelle E253 dans le domaine public communal
7. Mise à disposition de salle – réunion publique
8. Frais administratifs sur le matériel manquant pour les dossiers de locations de salle
9. Téléphone de la commune : rachat

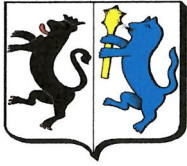
Divers

Tous les documents sont à votre disposition en mairie.

D'avance, je vous remercie de votre présence,

Le Maire,
Gisèle FROMAGET





Cerville, le 03 février 2026

Gisèle FROMAGET
Maire de CERVILLE

à

Madame / Monsieur Conseiller (ère) municipal (e).

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Madame, Monsieur, membre du conseil municipal de CERVILLE,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un complément de trois points à l'ordre du jour pour le conseil municipal prévu le **lundi 9 février 2026 à 20h30**

- 10. Marché nouvelle salle : mission de coordination SPS
- 11. Marché nouvelle salle : Contrôle technique
- 12. Devis démolition

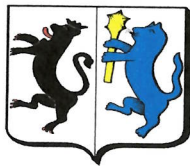
Tous les documents sont à votre disposition en mairie.

D'avance, je vous remercie de votre présence,

Le Maire,
Gisèle FROMAGET



Mairie de
CERVILLE



Département de
Meurthe et Moselle

Cerville, le 03 février 2026

Gisèle FROMAGET
Maire de CERVILLE

à

Madame / Monsieur Conseiller (ère) municipal (e).

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Madame, Monsieur, membre du conseil municipal de CERVILLE,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un complément d'un point supplémentaire à l'ordre du jour pour le conseil municipal prévu le **lundi 9 février 2026 à 20h30**

13. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la commune de Cerville au SDE54 pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue du Moulin

Tous les documents sont à votre disposition en mairie.

D'avance, je vous remercie de votre présence,

Le Maire,
Gisèle FROMAGET

